



**Énergie NB Power**

## Avis aux médias

Le 15 septembre 2006

### **Énergie NB se joint à Kent Building Supplies pour promouvoir la sécurité**

**Fredericton** – Dans le cadre de leur campagne sur la sécurité intitulée : *Méfiez-vous de ce que nous ne savez pas*, Énergie NB fera la promotion de la sécurité en partenariat avec les divers magasins de Kent Building Supplies situés à travers le Nouveau Brunswick.

**Date :** Le samedi 16 septembre 2006

**Heure :** de 10 h à 14 h

**Endroits :** Fredericton, Saint John, Rothesay, Dieppe, Bouctouche, St. Stephen, Woodstock, Miramichi, Moncton, Sussex, Edmundston Victoria, Edmundston Verret, Atholville, Grand-Sault et Bathurst.

«Nous sommes heureux de nous joindre à Kent Building Supplies dans le cadre de cette importante initiative sur la sécurité», a mentionné David D. Hay, président du Groupe Énergie NB. «Notre campagne sur la sécurité vise les membres du public, les entrepreneurs, les bricoleurs et les opérateurs d'équipement lourd. Beaucoup de ces gens font des achats au magasin Kent Building Supplies. Nous voulons informer le public sur la sécurité en électricité par rapport à des travaux d'extérieur qui pourraient interférer avec les lignes d'énergie électrique. »

La campagne sur la sécurité d'Énergie NB, lancée en mars 2006, attire l'attention sur divers mythes dangereux concernant la sécurité et l'électricité. Pendant la journée de sensibilisation, des représentants d'Énergie NB et de Kent Building Supplies seront sur place pour distribuer de la documentation sur la sécurité et répondre aux questions des clients. Des messages sur la sécurité seront affichés dans divers allées des magasins de Kent Building Supplies.

Les médias sont invités à assister à cette activité sur la sécurité. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Pamela McKay, directrice des relations publiques, au 506-458-3777.



**Énergie NB Power**

## Document d'information

### Mythes sur la sécurité en électricité

*Mythe: Si mon échelle ne touche pas à la ligne, je suis en sécurité.*

Un arc électrique peut se produire si un objet conducteur (comme une échelle) s'approche trop d'une ligne électrique. La *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* du Nouveau-Brunswick précise qu'une personne non qualifiée doit maintenir une distance minimale de 3 pieds (0,9 m) entre un objet conducteur et la ligne électrique sous tension (240 volts) qui alimente sa demeure, et de 12 pieds (3,6 m) entre un objet conducteur et une ligne de distribution aérienne. Les tensions de transport exigent un dégagement encore plus grand entre l'équipement ou les objets conducteurs et les lignes.

*Mythe: Je ne fais que creuser un petit trou. Je n'ai pas à m'inquiéter des lignes électriques.*

Le câblage souterrain est assez fréquent dans plusieurs coins du Nouveau-Brunswick. Un grand nombre de maisons et de terrains ont des services publics souterrains comme l'électricité, le gaz naturel, le téléphone, la câblo diffusion et l'eau. Heurter ou endommager un câble électrique souterrain peut être aussi dangereux que de toucher à une ligne aérienne, et mener à une grave blessure ou à la mort. Avant de creuser, que ce soit pour des travaux résidentiels ou commerciaux, une personne ou une entreprise doit appeler Énergie NB, qui repérera les installations souterraines sans frais.

*Mythe : On peut enlever la troisième broche d'une fiche ou d'une rallonge en toute sécurité.*

Il n'est jamais sécuritaire d'enlever la troisième broche ou la mise à la terre d'une fiche ou d'une rallonge. Ce dispositif de sécurité est conçu pour réduire le risque de décharge ou d'électrocution. Le fait d'enlever la troisième broche pourrait nuire à la capacité de mise à la terre de l'outil ou de l'appareil, ce qui pourrait entraîner une grave blessure ou même la mort. Il faut examiner tous les cordons périodiquement pour repérer les encoches ou les coupures assez profondes pour pénétrer l'isolant extérieur. S'il y en a, il faut jeter le cordon ou le faire remplacer par une personne qualifiée.

### Pour plus de renseignements

Si vous avez des questions ou désirez obtenir d'autres renseignements sur la campagne sur la sécurité en électricité, veuillez communiquer avec :

Pamela McKay, Directrice – Relations publiques  
515, rue King  
Fredericton, NB E3B 5G4  
506-458-4448